



Union Confédérale des Retraités FORCE OUVRIERE
141 Avenue du Maine 75014 PARIS
pbarbier@force-ouvriere.fr – <https://ucr.force-ouvriere.org/>

Communiqué de l'UCR FO

Projet de loi de financement de la Sécurité sociale : Le gouvernement s'acharne sur les retraités !

L'UCR-FO vient de prendre connaissance du contenu de la lettre rectificative du PLFSS 2026. L'essentiel des dispositions consiste à aggraver la situation des retraités dans le but évident de leur faire payer la suspension, pardon, le « décalage », de la contre-réforme des retraites. Qu'on en juge :

- Augmentation de la taxe sur les mutuelles (2,25 % au lieu de 2,05%) calculée sur l'ensemble des cotisations de l'an prochain. Pour des budgets déjà limités, le risque de démutualisation de nombreux retraités augmente.
- Maintien du gel des pensions pour 2026 mais encore tour de vis supplémentaire pour 2027 avec augmentation du taux de minoration. En clair, la revalorisation sera de 0,4 % en 2027 quand la prévision d'inflation est de 1,75 %.

L'UCR-FO rappelle que la sous-indexation des pensions était une des pistes évoquées au cours du « conclave » par certaines organisations pour équilibrer le déficit de la branche.

Pour notre organisation, plus que jamais, abrogation de la Loi sur les retraites et condamnation des dispositions scandaleuses du PLFSS !

L'UCR-FO s'adressera aux parlementaires pour leur demander de rejeter ces dispositions, de maintenir l'abattement des 10 %, de revaloriser toutes les pensions a minima selon l'inflation.

Paris, le 23 octobre 2025